



Procès verbal

Bureau Directeur téléphonique du 13 octobre 2010

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte

Excusés : BECCIA Evelyne, COSTANTINI Daniel, MANOUVRIER Alexis

Assistent : SCARSI Claude, BANA Philippe, MANTEL Cécile (en partie)

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h 15 depuis le siège de la FFHB.

En application de l'article 6.2 du Règlement disciplinaire particulier pour la lutte contre le dopage et sur proposition du président du Jury d'appel –section dopage, le Bureau Directeur valide la désignation de Michel GUILLOU comme membre suppléant au titre des personnalités qualifiées, en remplacement de Jean-Michel BOUCHERON démissionnaire.

Conformément au code du sport, cette désignation sera soumise à la validation de l'AFLD.

Le Bureau Directeur prend acte de la démission de la Commission nationale de discipline de Mme Eliane HARENT mais confirme sa désignation, en application de l'article 7.2 du règlement disciplinaire, comme représentante de la FFHB chargée de l'instruction en première instance.

Le Bureau Directeur est saisi de la situation des arbitres résidant en Corse et désignés pour arbitrer sur le continent en championnat de France. Sur proposition du Trésorier, le Bureau Directeur décide de leur transposer, dans la logique de réciprocité, la règle applicable aux arbitres continentaux désignés pour officier en Corse. Précisément, conformément à la règle fixée par le Guide financier (page 353), si aucune possibilité de retour en Corse n'existe après le match compte tenu des horaires de la rencontre, alors le club organisateur du continent prend à sa charge l'hébergement et la restauration supplémentaire (repas du soir et petit déjeuner).

Saisi par la Ligue des Pays de la Loire et ses cinq comités, le Bureau Directeur donne pouvoir au Trésorier afin de régler les litiges générés par les extractions Gest'hand et liés :

- à une surfacturation éventuelle de la cotisation arbitre (2€),
- aux personnes qui officient occasionnellement en tant qu'arbitres.

Claude SCARSI fait le point sur les situations d'un certain nombre de personnels fédéraux.

Compte-tenu de la situation évolutive des transports ferroviaires et aériens, le Bureau Directeur qui devait avoir lieu au siège de la FFHB ce vendredi 15 octobre est reporté à une date ultérieure ; il sera remplacé par un Bureau Directeur téléphonique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a large, stylized initial 'J'.

Joël DELPLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, stylized initial 'A'.

Alain JOURDAN
Secrétaire général